



Déclaration liminaire CTL du 4 juin 2018

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☑ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Président,

Depuis plus de 10 ans, la réduction de la dépense publique est omniprésente dans les projets politiques de nos dirigeants. Les suppressions d'effectifs et les réductions budgétaires issues, tant de la RGPP que de la MAP, ont dégradé les conditions de travail des agents et la qualité du service rendu, à un point tel que certains services sont actuellement au bord de la rupture.

Pour 2018 et 2019, le gouvernement se propose de mettre en adéquation les missions avec les moyens budgétaires alloués à la fonction publique. A la DGFIP, là où les besoins des élus et des citoyens exigeraient le maintien de services publics de proximité, le Directeur Général adapte le réseau rural et périurbain aux réductions budgétaires, afin de mieux le préparer aux décisions qui seront issues des réflexions d'Action Publique 2022.

Ce sont très clairement des abandons ou des privatisations de missions qui se dessinent.

À titre d'exemples, notre Directeur Général considère qu'un seul service départemental pour les Impôts Fonciers permet d'assurer un accueil suffisant. Il est convaincu du fait que les maires ruraux n'ont pas besoin d'une relation de proximité avec leur Trésorier. Il considère que les Services facturiers, qu'il souhaite développer, peuvent s'adapter à des petites communes ou que des Maisons de services aux publics aux effectifs ridiculement bas (en moyenne 1.9 agents par site) peuvent réaliser les prestations rendues par un comptable public de plein exercice.

A **FO DGFIP 49**, nous sommes radicalement convaincus du contraire !! Nous condamnons avec la plus grande fermeté les réformes destructrices mises en œuvre par la Direction Générale et nous le faisons savoir !...

Au plan local, nous avons adressé à tous les élus en relation avec un Centre des Finances Publiques ou un service menacé de fermeture, un courrier, dont vous trouverez une copie jointe en annexe.

Nous avons aussi mené une campagne de sensibilisation auprès d'habitants du département en leur remettant des tracts dont un exemplaire est joint.

Aujourd'hui, notre instance est convoquée, par vos soins, sur un ordre du jour comportant au 1^{er} janvier 2019 :

- 5 transferts de l'activité impôts des trésoreries vers des SIP,
- 3 fermetures de Trésoreries suite à des regroupements opérés sur d'autres sites,
- 2 transferts d'activité ESMS et EPS vers des postes urbains d'Angers,
- 2 fusions entre des SIE ruraux et des SIE urbains,

Et dès le 1^{er} septembre 2019, la création du Service Départemental des Impôts fonciers par transfert des activités des CDIF du département.

Jamais la liste des fusions, transferts, et regroupements en tout genre n'avait été aussi longue et les bouleversements aussi rapides !!

Jamais, il n'y a eu partout dans nos services autant de souffrance au travail !!!

Vos agents sont démoralisés et au bout du rouleau !!! Il serait bon que vous en preniez la mesure !!

A **FO DGFIP 49**, nous dénonçons la poursuite d'une politique de siphonnage des activités des postes ruraux et périurbains qui a pour seul but de parvenir, par leur fermeture programmée, à des économies budgétaires et des réductions d'effectifs .

Nous tenons à vous rappeler que, contrairement à vos déclarations, de nombreux collègues travaillant dans des postes menacés ne sont pas d'accord avec leur fermeture, et ils nous le disent très clairement lors des visites de poste que nous effectuons.

L'inquiétude des personnels est plus que grandissante, du cadre C au cadre A+, personne n'est ou ne sera épargné. Toutes les branches de notre réseau sont menacées de destruction, d'abandon ou de privatisation.

Que vont devenir les personnels de la DGFIP ? Quels métiers à l'horizon 2022-2025 ? Dans quels services ?

L'inquiétude s'amplifie encore, en cette fin de printemps, avec le report de la communication des décisions du gouvernement attendues dans le cadre de la réforme de l'administration « baptisée Action 2022 ».

Les représentants **FO DGFIP 49** craignent que le report de ces annonces à l'été soit en fait une manœuvre visant décaler la communication de mesures brutales et massives contre la fonction publique d'état et la DGFIP notamment, à un moment où nos collègues seront en congés.

Les représentants **FO DGFIP 49** n'ont pas pour habitude de boycotter la seconde réunion d'un CTL.

Néanmoins, nous ne participerons pas à la présente réunion pour marquer notre **FERME OPPOSITION** ainsi que notre **TOTAL REJET de la politique destructrice mise en œuvre actuellement.**